

N° 11-621-M au catalogue  
ISSN 1707-0511  
ISBN 978-0-660-46435-0

# L'état du financement et de la dette des entreprises au Canada, quatrième trimestre de 2022

par Stephanie Tam, Robert Fair et Chris Johnston

Date de diffusion : le 8 décembre 2022



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Table des matières

<b>Les entreprises dans le secteur des services d'hébergement et de restauration et les petites entreprises étaient plus susceptibles de déclarer un niveau d'endettement actuel plus élevé par rapport au niveau enregistré au début de la pandémie .....</b>	<b>4</b>
<b>Difficultés dans le remboursement des fonds reçus des programmes de soutien gouvernemental et perspectives .....</b>	<b>5</b>
<b>La plupart des entreprises n'ont pas présenté une demande de crédit ou de prêt au cours des 12 derniers mois .....</b>	<b>7</b>
<b>Liquidité des entreprises et plans au chapitre des nouvelles dettes .....</b>	<b>7</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>7</b>
<b>Références .....</b>	<b>7</b>

# L'état du financement et de la dette des entreprises au Canada, quatrième trimestre de 2022

par **Stephanie Tam, Robert Fair et Chris Johnston**

Il peut y avoir plusieurs raisons pour lesquelles les entreprises décident de s'endetter. Pour les entreprises florissantes, la dette peut être un outil utile à des fins de croissance et d'investissement. Pour les entreprises en difficulté, elle peut les aider à pallier une conjoncture économique difficile. Par exemple, en raison de la pandémie de COVID-19, de nombreuses entreprises ont contracté des dettes sous la forme d'aide financière fournie par les programmes gouvernementaux.

Les récents changements dans la situation économique peuvent avoir eu une incidence sur les décisions commerciales relatives à la dette. Les autorités monétaires ont réagi aux pressions inflationnistes en adoptant des politiques monétaires plus restrictives et en augmentant les taux d'intérêt, ce qui pourrait influencer sur les coûts du service de la dette. Au Canada, le taux du financement à un jour a atteint son plus haut niveau depuis 2008 : il s'est fixé à 3,75 % le 26 octobre 2022, après avoir atteint un creux historique de 0,25 % et être demeuré inchangé pour la période allant de mars 2020 à mars 2022<sup>1</sup>. Dans ce contexte en évolution rapide, il est important de suivre les niveaux d'endettement des entreprises, les défis associés aux dettes et les plans des entreprises au chapitre des nouvelles dettes.

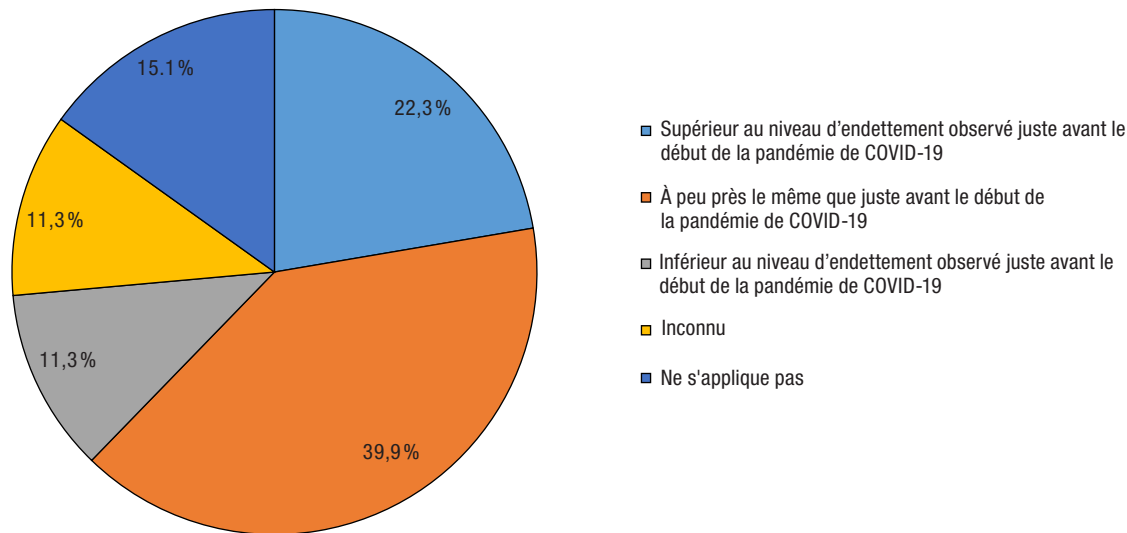
Du début d'octobre au début de novembre 2022, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises afin de mieux comprendre l'environnement actuel dans lequel évoluent les entreprises au Canada et leurs attentes pour la suite des choses. Selon les résultats de l'enquête, plus d'un cinquième des entreprises avaient un niveau d'endettement actuel plus élevé et près des deux cinquièmes avaient un niveau d'endettement similaire par rapport au niveau enregistré au début de la pandémie de COVID-19, et certaines entreprises prévoient des difficultés pour ce qui est de rembourser le financement reçu dans le cadre de programmes gouvernementaux d'aide financière. Parallèlement, près des trois quarts des entreprises n'ont pas fait de demande de prêt au cours des 12 derniers mois, et la plupart des entreprises ne prévoient pas présenter une nouvelle demande de prêt au cours des trois prochains mois. Le présent article donne un aperçu de la dette des entreprises au Canada et de ses répercussions sur ces dernières.

## **Les entreprises dans le secteur des services d'hébergement et de restauration et les petites entreprises étaient plus susceptibles de déclarer un niveau d'endettement actuel plus élevé par rapport au niveau enregistré au début de la pandémie**

Plus d'un cinquième (22,3 %) des entreprises ont indiqué que leur niveau d'endettement était plus élevé qu'il ne l'était avant le début de la pandémie, et près des deux cinquièmes (39,9 %) ont déclaré que leur niveau d'endettement se situait à peu près au même niveau que celui observé avant le début de la pandémie. Parallèlement, 11,3 % des entreprises ont déclaré que leur niveau d'endettement actuel était inférieur au niveau observé avant le début de la pandémie et 11,3 % n'en étaient pas certains.

---

<sup>1</sup> Banque du Canada. 2022. [Taux directeur](#).

**Graphique 1****Niveau d'endettement actuel par rapport au début de la pandémie de COVID-19, quatrième trimestre de 2022**

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2022 (tableau 33-10-0627-01).

Les entreprises dans le secteur des services d'hébergement et de restauration sont plus nombreuses à déclarer un niveau d'endettement actuel plus élevé que celui des entreprises des autres secteurs (à savoir plus d'un tiers ou 36,6 %), suivies des entreprises des secteurs des arts, des spectacles et des loisirs (29,7 %) et des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (29,5 %).

De plus, les petites entreprises étaient généralement plus susceptibles de déclarer un niveau d'endettement actuel plus élevé. Le quart (25,7 %) des entreprises comptant de 5 à 19 employés et plus du cinquième des entreprises comptant de 1 à 4 employés (20,8 %) et de 20 à 99 employés (21,8 %) ont déclaré que leur niveau d'endettement actuel était supérieur à ce qu'il était avant le début de la pandémie, comparativement à 12,2 % des entreprises comptant 100 employés ou plus qui ont déclaré la même chose.

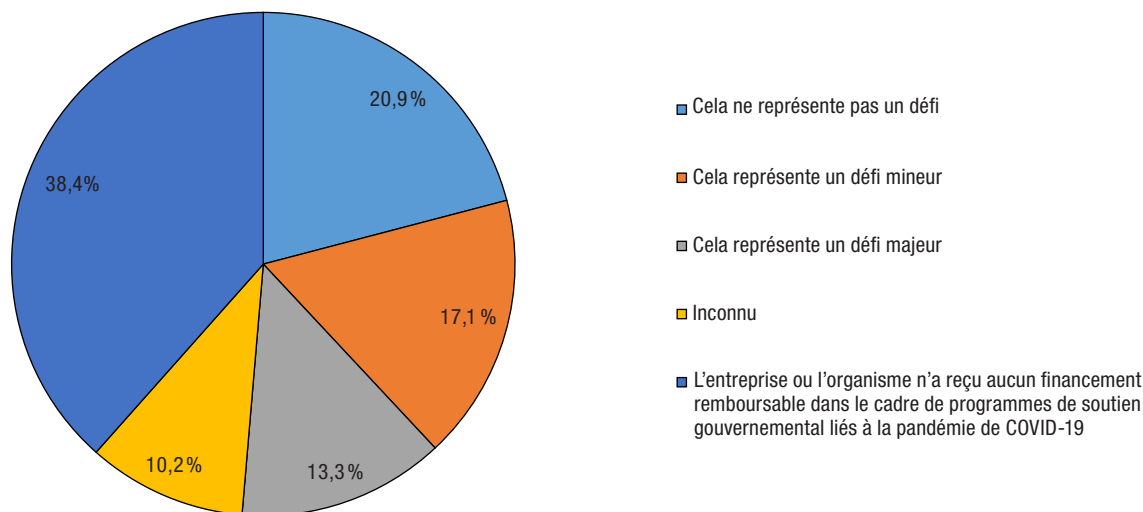
## Difficultés dans le remboursement des fonds reçus des programmes de soutien gouvernemental et perspectives

Des programmes de soutien gouvernemental avaient été mis en place en raison de la pandémie de COVID-19, car les mandats de santé publique ont restreint l'accès aux entreprises non essentielles et ont mis en œuvre des fermetures d'entreprises non essentielles. Cela comprenait les programmes de soutien remboursables comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) ou l'Initiative de soutien aux entreprises autochtones<sup>2</sup>. Certaines entreprises ont indiqué qu'il pourrait être difficile de rembourser ces prêts au cours des 12 prochains mois.

Dans l'ensemble, trois cinquièmes (61,5 %) des entreprises ont déclaré avoir reçu un financement remboursable dans le cadre de programmes de soutien gouvernemental liés à la pandémie de COVID-19. Parmi celles-ci, un cinquième (20,9 %) ont indiqué qu'il ne serait pas difficile de rembourser les fonds reçus des programmes de soutien gouvernemental au cours des 12 prochains mois<sup>3</sup>. En revanche, 3 entreprises sur 10 (30,4 %) a déclaré qu'il serait difficile de rembourser le financement, 17,1 % ayant indiqué qu'il serait quelque peu difficile et 13,3 % ayant indiqué qu'il serait très difficile. Au total, 1 entreprise sur 10 (10,2 %) était indécise.

<sup>2</sup> L'Initiative de soutien aux entreprises autochtones est parfois appelée le Programme de prêts d'urgence, émis par l'entremise d'une institution financière autochtone (IFA) ou d'une société métisse de financement.

<sup>3</sup> Les résultats présentés dans cet article sont fondés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 3 octobre au 7 novembre 2022. Dans le cadre de cette enquête, on a demandé aux répondants quelles étaient leurs attentes pour les 12 prochains mois. Par conséquent, cette période de 12 mois peut s'être tenue du 3 octobre 2022 au 7 novembre 2023, selon la date de la réponse de l'entreprise.

**Graphique 2****Mesure dans laquelle le remboursement des fonds reçus des programmes de soutien gouvernemental mis en place en raison de la pandémie de COVID-19 représente un défi, quatrième trimestre de 2022**

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2022 (tableau 33-10-0628-01).

De plus, près des deux cinquièmes (39,4 %) des entreprises s'attendaient à ce que la hausse des taux d'intérêt et des coûts liés à la dette constitue un obstacle au cours des trois prochains mois. Néanmoins, 7 entreprises sur 10 (70,3 %) avaient des perspectives optimistes, tandis que 18,5 % avaient des perspectives pessimistes.

Les entreprises faisant partie du secteur des services d'hébergement et de restauration (54,4 %) étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer qu'il leur serait difficile de rembourser le financement reçu dans le cadre des programmes de soutien du gouvernement au cours des 12 prochains mois, suivies des entreprises dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (42,0 %) et des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (38,0 %). Cela correspond au niveau d'optimisme des entreprises quant à leurs perspectives : le secteur des services d'hébergement et de restauration était le secteur le plus susceptible (26,8 %) d'avoir des perspectives pessimistes au cours des 12 prochains mois.

De plus, les petites entreprises étaient plus susceptibles de déclarer que le remboursement des fonds reçus des programmes de soutien gouvernemental représente un défi pour elles. Plus du tiers (36,1 %) des entreprises comptant de 5 à 19 employés, 3 entreprises sur 10 (29,7 %) comptant de 1 à 4 employés et plus du cinquième (22,2 %) des entreprises comptant de 20 à 99 employés ont indiqué qu'il serait difficile de rembourser les fonds reçus des programmes de soutien gouvernemental. En comparaison, 5,7 % des entreprises comptant 100 employés ou plus s'attendaient à être confrontées à des défis semblables.

De même, les petites entreprises étaient plus susceptibles de déclarer des perspectives pessimistes, puisque 20,2 % des entreprises comptant de 1 à 4 employés, 17,6 % des entreprises comptant de 5 à 19 employés et 14,6 % des entreprises comptant de 20 à 99 employés partageaient ce point de vue. En revanche, 8,1 % des entreprises comptant 100 employés ou plus avaient des perspectives pessimistes pour les 12 prochains mois.

## La plupart des entreprises n'ont pas présenté une demande de crédit ou de prêt au cours des 12 derniers mois

Au cours des 12 derniers mois<sup>4</sup>, près des trois quarts (74,1 %) des entreprises n'ont pas présenté une demande de nouvelle marge de crédit, de nouveau prêt à terme, de nouveau prêt hypothécaire non résidentiel ou de refinancement d'un prêt hypothécaire non résidentiel existant. En revanche, 15,0 % des entreprises ont présenté une telle demande.

Parmi les entreprises qui n'ont pas demandé de prêt au cours des 12 derniers mois, la raison la plus fréquemment invoquée était qu'elles n'avaient pas besoin d'un prêt (73,8 %). Parmi les autres raisons mentionnées, citons les taux d'intérêt ou le coût d'emprunt trop élevés (13,4 %) et les inquiétudes au sujet de l'économie ou de l'inflation (10,6 %).

Parmi les entreprises qui ont fait une demande, la majorité (78,1 %) ont vu leur demande la plus importante approuvée, tandis que 7,3 % n'ont pas reçu d'approbation. Environ 1 entreprise sur 10 (11,0 %) attend toujours le résultat de sa demande.

## Liquidité des entreprises et plans au chapitre des nouvelles dettes

Plus des trois quarts (77,3 %) des entreprises ont déclaré avoir la trésorerie ou les liquidités nécessaires pour mener leurs activités pour les trois prochains mois, tandis que 10,7 % ne les avaient pas et 11,9 % étaient indécises. Parmi celles qui ont déclaré ne pas disposer de la trésorerie ou des liquidités nécessaires pour poursuivre leurs activités, 43,9 % pensaient pouvoir acquérir ces actifs si nécessaire.

La vaste majorité des entreprises ne prévoyaient pas présenter une nouvelle demande de prêt au cours des trois prochains mois<sup>5</sup>. Plus précisément, près des trois quarts (74,7 %) des entreprises ont déclaré qu'elles n'envisageaient pas de demander une nouvelle marge de crédit, un nouveau prêt à terme, un nouveau prêt hypothécaire non résidentiel ou le refinancement d'un prêt hypothécaire non résidentiel existant au cours des trois prochains mois, tandis que 7,0 % ont déclaré qu'elles avaient l'intention de présenter une demande et 18,3 % étaient indécises.

Parmi les entreprises qui n'avaient pas l'intention de présenter une nouvelle demande de prêt au cours des trois prochains mois, le quart (25,7 %) ont déclaré qu'elles n'avaient pas la capacité de s'endetter davantage. Les principales raisons pour lesquelles les entreprises n'avaient pas la capacité de s'endetter davantage étaient les taux d'intérêt défavorables (39,7 %), le manque de confiance ou l'incertitude quant aux ventes (34,0 %) et aux flux de trésorerie à venir (33,6 %).

## Méthodologie

Du 3 octobre au 7 novembre 2022, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne portant sur la situation des entreprises et sur leurs attentes pour la suite des choses. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés par région géographique, secteur d'industrie et taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour ce cycle de l'enquête est de 35 914 et les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 17 363 entreprises et organismes.

## Références

Statistique Canada. 2022. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2022.

4 Les résultats présentés dans cet article sont fondés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 3 octobre au 7 novembre 2022. Dans le cadre de cette enquête, on a demandé aux répondants d'indiquer ce que l'entreprise ou l'organisme avait vécu au cours des 12 derniers mois. Par conséquent, cette période de 12 mois peut s'être tenue du 3 octobre 2021 au 7 novembre 2022, selon la date de la réponse de l'entreprise.

5 Les résultats présentés dans cet article sont fondés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 3 octobre au 7 novembre 2022. Dans le cadre de cette enquête, on a demandé aux répondants quelles étaient leurs attentes pour les trois prochains mois. Par conséquent, cette période de trois mois peut s'être tenue du 3 octobre 2022 au 7 février 2023, selon la date de la réponse de l'entreprise.